

## Circonscription de Guyancourt et Montigny

Conseil de directeurs n°5

Ecoles Maternelles de Guyancourt

Ordre du jour : Carte scolaire et accueil des TPS

Présents : Mme Lemarié IEN, Mmes Beigbeder, Bertolotti, M. Bertrand CPC

Directrices : Mme Brunaud EM Zetkin, Mme Villemot EM Dagobert, Mme Auvert EM Morisot, Mme Marret EP Malet et Issaac, Mme Josse EM Brassens, Mme Lemaitre EM St Exupéry, Mme Andreutti EM Carpentier, Mme Huneau EM Fromont, Mme Masia EM Moreau, Mme Chauvineau EM Langevin, Mme Peslier EM Cocteau

Absents : Monsieur Duc EM Petit Gibus, Mme Castel-Doron EM Triolet

### 1. Rappels de l'IEN

- *Effectifs rentrée 2023* : 150 TPS prévisionnels (données mairie- janvier 2023)
  - *Carte scolaire* : Les élèves de toute petite section (TPS) de la circonscription ne sont pas comptabilisés dans la carte scolaire.
  - *Directives ministérielles* : Depuis la rentrée 2020, les effectifs des classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 hors éducation prioritaire, sont réduits pour atteindre maximum 24 élèves par classe, afin d'**améliorer les conditions d'apprentissage** des élèves et favoriser ainsi la réussite de tous.
  - *Objectif pour la rentrée 2023* : atteindre 100% des allègements sur le département des Yvelines.
- ➔ **Les CPC et l'IEN se tiennent à votre disposition pour toute aide** concernant la répartition pédagogique de la rentrée 2023.

### 2. Constats des directeurs des EM de Guyancourt pour l'année 2022-2023

- *Effectifs et organisations*

*Zetkin* : 14 TPS accueillis cette année dans 2 classes de TPS/PS.

*Dagobert* : 10 TPS inscrits, 5 présents dans la classe de TPS/PS.

*Morisot* : 9 TPS accueillis cette année. Les élèves sont inclus en TPS/GS ou TPS/MS.

**18 attendus l'année prochaine.**

*Mallet et Isaac* : 8 TPS répartis sur 2 classes cette année. TPS/MS et TPS/GS, école avec 3 classes.

**4 TPS prévus pour l'année prochaine.**

*Brassens* : 8 TPS prévus cette année, 4 présents. Classe de TPS/PS.

*St Exupéry* : 16 TPS inscrits mais 8 présents. Organisation : 2 classes TPS/PS.

*Marie Pape Carpentier* : 12 inscrits mais 10 présents. Classe de TPS/PS.

*Fromont* : 12 TPS. Ecole à 4 classes. Organisation : TPS/MS.

*Moreau* : 15 TPS prévus mais 3 présents. Organisation : TPS/MS.

*Langevin* : 4 classes et 2 ATSEM, 13 inscrits en TPS mais 8 présents. 15 prévus pour l'année prochaine. Organisation : TPS/PS ou TPS/MS.

*Cocteau* : 7 TPS présents sur 9 inscrits dans une école à **4 classes. 13 attendus l'année prochaine.**

Organisation : classe de TPS/MS.

- *Difficultés rencontrées par les directrices*
- ✓ La TPS est assimilée à de la garderie pour les parents.
- ✓ Problème de structures pédagogiques, de matériels, d'ATSEM
- ✓ **La question de l'âge des TPS est soulevée. Les enfants nés entre mars et août sont en général immatures émotionnellement et pas prêts pour rentrer à l'école.**
- ✓ Difficulté pour les directrices de gérer **l'accueil des enfants qui ne sont pas prêts physiologiquement à 2 ans** : beaucoup d'**énergie** dépensée, de nombreuses situations conflictuelles qui dégradent les relations entre les familles et **l'école avant même l'entrée en PS.**
- ✓ Certains élèves sont propres mais pas prêts émotionnellement. Inscription à tout juste 2 ans : manque de maturité physique et affective.
- ✓ Les directrices demandent de faire un seul accueil en septembre car les intégrations en **cours d'année désorganisent les classes.** Difficulté : rentrée de novembre et de janvier.
- ✓ Il faudrait demander à la mairie de préciser aux familles que la mairie affecte les élèves dans une école mais **que l'inscription est finalisée après l'admission par le directeur d'école.**
- ✓ Demande des directrices **d'avoir plus de visibilité sur les critères d'affectations des enfants de 2 ans dans les écoles.**
- ✓ Certains enfants ont des journées très longues

### 3. Propositions

- ✓ Développement de l'enfant : Etablir un lien entre l'Education nationale, la mairie, la Petite enfance, la PMI et les familles
- ✓ Effectifs : établir des prévisions au plus près de la réalité
- ✓ Organisation :
  - Proposer un seul accueil en septembre
  - Réfléchir à une augmentation de **l'âge d'accueil des enfants**
  - Demander à la mairie de rappeler aux parents que la scolarisation débute après l'inscription en mairie et l'admission à l'école auprès du directeur
  - Prioriser peut-être l'accueil des TPS sur les quartiers relevant de la politique de la ville
  - Réfléchir à un aménagement d'emploi du temps : par exemple un accueil sur ½ journée, le matin
  - Privilégier une structure TPS/PS ou TPS/MS. Les GS sont prioritaires sur des niveaux simples à 24 maximum. Les CPC se tiennent à disposition des
- ✓ Communication aux familles :
  - Réaliser une captation filmée à transmettre aux parents qui souhaitent intégrer **leur enfant à l'école à 2 ans**, à diffuser avant l'inscription en mairie
  - Prévoir une visite des enfants accueillis dans les crèches, et auprès des assistantes maternelles libérales via le relais Assistante Maternelles, dans les écoles maternelles

➔ **Mairie invitée à l'inspection le vendredi 14 avril 2023 à 14h.**